

12

A la Martinique le 7^{me} Mars
1741

Monsieur

Toutes les tentatives que l'on a
faites pour decouvrir la confan-
don-vous m'honorez, m'ont fait
juger que je ne pourrais me
dispenser de vous rendre un
compte exact de mon Administration
C'est Monsieur un qu'on me
par l'le que je dois vous faire

connoître que je n'ai pas
 perdu un seul Garçon de
 Veuil, l'obligation en Flavis
 de remplir ce que vous avez
 attendu de moy lorsque vous
 m'avez procuré la place que
 j'occupe

Je suis avec le plus profond
 respect

Monsieur

Votre très humble et
 très obéissant serviteur

